

**Lycée A. Chamson, Le Vigan**  
**Série STG**  
**Baccalauréat blanc 2008**

Première partie :

**Questions d'histoire :**

Q. 1. Qu'est-ce qui caractérise la période 1945-1949 ? (1,5 pts)

Q. 2. Dans le cadre de la guerre froide, quelle définition est la plus précise pour définir l'**impérialisme**. Justifiez votre choix : (2 pts)

- définition 1 : « *politique par laquelle un Etat montre sa volonté de puissance* »

- définition 2 : « *politique par laquelle un Etat cherche à étendre sa domination politique, économique, et même culturelle, au détriment d'autres Etats* »

- définition 3 : « *Vient du mot « empire » et dérive du concept de l'imperium romain. À l'origine, l'imperium présente un caractère religieux (pouvoir de consulter les « auspices » ou volonté des dieux) mais ensuite le sens s'élargit au pouvoir de commander et de contraindre* »

Q. 3. Justifiez l'affirmation suivante : « Après la chute de l'URSS, les EU sont devenus la seule puissance de dimension planétaire ». (1,5 pts)

**Questions de géographie :**

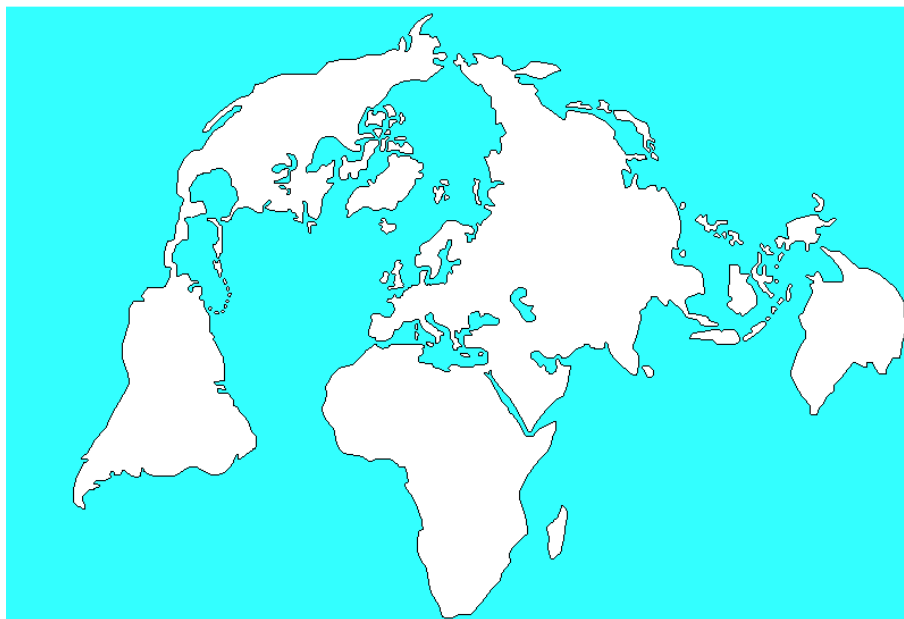
Q. 4. Qu'est-ce qui peut caractériser un espace mondialisé ? (2 pts)

Q. 5. Citez trois exemples d'impact écologique négatif de la mondialisation. (1,5 pts)

Q. 6. Sur le fond de carte de la Terre : (1,5 pts)

- coloriez les espaces centraux de la mondialisation

- repérez et nommez les villes mondiales



## Deuxième partie :

### **Doc. 1 : Charte de l'OLP\* adoptée par le Conseil National palestinien en juillet 1968.**

« **Article 1** : la Palestine est le foyer du peuple arabe palestinien ; c'est une partie indivisible du foyer arabe, et le peuple palestinien est une part intégrale de la nation arabe.

**Article 2** : la Palestine, avec les frontières qui étaient les siennes sous le mandat britannique, est une unité territoriale indivisible.

.....

**Article 5** : Les Palestiniens sont des nationaux arabes qui, jusqu'en 1947, résidaient de façon normale en Palestine, qu'ils aient été exilés depuis ou non. Toute personne née, après cette date, d'un père palestinien - que ce soit en Palestine ou au dehors- est aussi Palestinien.

**Article 6** : Les Juifs qui demeuraient en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste, seront considérés Palestiniens.

.....

**Article 9** : La lutte armée constitue la seule façon de libérer la Palestine. ... . Le peuple arabe palestinien affirme sa détermination absolue et sa résolution ferme à continuer sa lutte armée et à travailler pour une révolution populaire armée pour la libération de son pays et son retour sur cette terre. Il affirme aussi son droit à une vie normale en Palestine, et à exercer l'auto-détermination et sa souveraineté sur ce pays.

...

**Article 19** : La partition de la Palestine en 1947 et l'établissement de l'état d'Israël sont entièrement illégaux, en dépit de tout passage du temps, parce qu'ils sont contraires à la volonté du peuple palestinien et à ses droits naturels sur sa patrie, et qu'ils sont incohérents vis-à-vis des principes instaurés dans la Charte des Nations Unies, particulièrement en ce qui concerne le droit à l'auto-détermination.

...

**Article 29** : Le peuple palestinien possède un droit légal authentique et fondamental à libérer sa patrie. Le peuple palestinien détermine son attitude envers tous les états et puissances sur la base de leur position vis-à-vis de la révolution palestinienne visant à atteindre les buts du peuple palestinien. »

\* La Ligue des Etats arabes a créé, en 1964, l'Organisation de libération de la Palestine (l'OLP ) afin de représenter les Palestiniens.

### **Questions :**

Q. 1. Quels sont la nature, l'émetteur et l'objectif de ce document ? Quels en sont les destinataires les plus probables ?

Q. 2. En citant des éléments précis, dites comment les palestiniens ont vécu l'histoire du Moyen-Orient de 1947 à 1968 et quel sont les sentiments du Conseil National palestinien en 1968 sur le devenir du peuple palestinien.

Q. 3. Dans quelle mesure ce document peut-il être ressenti comme une menace et par qui ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur le document.

Q. 4. Dans l'article 29, quelle information laisse supposer la deuxième phrase ?

Q. 5. Dans quelle mesure ce document éclaire-t-il l'histoire du Moyen-Orient depuis 1947 ?